



ASSOCIATIONS SPORTIVES DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023

Joindre OBLIGATOIREMENT
à la demande :

- 1° Le compte d'exploitation de l'année 2022
- 2° Le budget prévisionnel pour 2023
- 3° Un relevé d'identité bancaire ou postal

IMPRIMÉ À RETOURNER,
en UN SEUL EXEMPLAIRE,
à la Mairie de ROSPORDEN,
avant le 15 JANVIER 2023,
délai de rigueur au-delà
duquel la demande ne
pourra être examinée.

SERVICE DES SPORTS
Salle des Tennis
Complexe Sportif René GALL
Route de Coray
29140 ROSPORDEN

TEL : 02 98 59 87 36
Port. : 06 07 33 91 24
sports@mairie-rosporden.fr

Rosporden | Kernével



TABLE DES MATIERES

PARTIE - A-	Partie à remplir par les Associations, Groupements, Sociétés.....	2
PARTIE - B-	à remplir par tous.....	2
PARTIE - C-	autres renseignements.....	2
1.	le nombre de licenciés.....	2
2.	le niveau de compétition.....	3
3.	la formation et l'encadrement.....	3
4.	la participation à la vie communale.....	3
PARTIE - D-	Budget.....	4

PARTIE - A- PARTIE A REMPLIR PAR LES ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS, SOCIETES

- DENOMINATION DE LA SOCIETE :
- SIEGE SOCIAL (adresse) :
- NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT :
- NOM ET ADRESSE DU TRESORIER :

PARTIE - B- À REMPLIR PAR TOUS

Liste des activités proposées par l'Association et motifs de la demande de subvention.

PARTIE - C- AUTRES RENSEIGNEMENTS

1. LE NOMBRE DE LICENCIÉS

- Montant de la cotisation annuelle payé par chaque adhérent :
Jeune :
Adulte :
- Nombre Total d'adhérents (fournir un justificatif) :

		HOMMES		FEMMES	
		LOCAUX	EXTÉRIEURS	LOCAUX	EXTÉRIEURS
JEUNES (- DE 18 ANS)					
ADULTES	COMPÉTITEURS				
	LOISIRS				
ARBITRES					

2. LE NIVEAU DE COMPÉTITION

Nombre d'équipes ou d'individuels évoluant au niveau national :

Nombre d'équipes ou d'individuels évoluant au niveau régional :

Nombre d'équipes ou d'individuels évoluant au niveau départemental :

Nombre d'équipes ou d'individuels évoluant au niveau du district :

Le nombre de kilomètres effectués pour les déplacements des équipes ou sportifs évoluant au niveau régional (+ de 12 ans). Seuls les allers-retours supérieurs à 60 km sont pris en compte :

(Fournir un descriptif) :

3. LA FORMATION ET L'ENCADREMENT

Nombre de brevets d'Etat employé :

Nombre de brevets d'Etat non employé :

Nombre d'initiateurs ou brevets fédéraux 3 :

Nombre d'initiateurs ou brevets fédéraux 2 :

Nombre d'initiateurs ou brevets fédéraux 1 :

Préciser le nombre de niveau existant dans votre discipline :

Nombre de personnes que vous pensez envoyer en formation et le niveau (arbitre compris) :

4. LA PARTICIPATION A LA VIE COMMUNALE

(Ajouter le budget prévisionnel de chaque manifestation sportive exceptionnelle)

Nombre d'évènements sportifs exceptionnels réalisés :

Préciser le nom, la nature, les dates et les lieux :

Nombre d'évènements Non-sportifs exceptionnels réalisés (loto, vide grenier, bal...):

Préciser le nom, la nature, les dates et les lieux :

PARTIE - D- BUDGET

Faire sortir du budget :

les charges payées par l'association (loyer, matériel, etc...)

les subventions ou les aides extérieures (Etps, association jeunesse et sport ou autres)

A _____, le

Signature, Nom du Signataire, Cachet

2 - BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Vous devez compléter cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association ou son objet social. Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif², il vous suffit de le transmettre sans remplir la fiche à l'exception de la case précisant le montant de la subvention demandée.

Exercice : **date de début :** **date de fin :**

Charges	Compte de résultat anticipé (année N -1)	Prévisionnel (année N)	Produits	Compte de résultat anticipé (année N -1)	Prévisionnel (année N)
60 – Achat			70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		
Achat d'études et de prestations de services			Prestation de services		
Achats non stockés de matières et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables (eau, énergie)			Produits des activités annexes		
Fourniture d'entretien et de petit équipement			-		
Autres fournitures			-		
61 – Services extérieurs			74 – Subventions d'exploitation		
Sous traitance générale			État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
Locations			-		
Entretien et réparation			Région		
Assurance			-		
Documentation			-		
Divers			Département		
62 – Autres services extérieurs			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Communes		
Publicité, publication			-		
Déplacements, missions			-		
Frais postaux et de télécommunications			Organismes sociaux		
Services bancaires, autres			-		
63 – Impôts et taxes			-		
Impôts et taxes sur rémunération			Fonds européens		
Autres impôts et taxes			CNASEA (emplois aidés)		
64 – Charges de personnel			Autres recettes (précisez)		
Rémunération des personnels			-		
Charges sociales			75 – Autres produits de gestion courante		
Autres charges de personnel			dont cotisations		
65 – Autres charges courantes			76 – Produits financiers		
66 – Charges financières			77 – Produits exceptionnels		
67 – Charges exceptionnelles			78 – Reprises sur amortissement et provisions		
68 – Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)			79 – Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS		
86 – Emplois des contributions volontaires en nature			87- Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévoles			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES RECETTES		

L'association sollicite une subvention de :

Résultats cumulés des années antérieures :

Déficit :

Excédent :

2. Règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations fondations homologué par arrêté du 8 avril 1999 (J.O. n° 103 du 4 mai 1999).